SAINT GERMAIN DU PUCH

JANVIER - FÉVRIER 2026 N°407

LE BRUIT QUI COURT

MAIRIE

1 Rue de l'église
33 750 Saint Germain du Puch
contact@mairie-stgermaindupuch.fr
Tél. 05 57 24 51 18

HORAIRES
Mardi, jeudi, vendredi
8h30 - 12h00 | 13h30 - 17h30
Mercredi, samedi
9h00 - 12h00

Service Urbanisme
- avec ou sans rendez-vous
Mardi, jeudi et vendredi
de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h00
Mercredi de 9h00 à 12h00

Site internet :
www.mairie-stgermaindupuch.fr

www.facebook.com/mairiestgermaindupuch

Mairiedestgermaindupuch

Application téléphone
St-Germain-du-Puch-33750

CONCEPTION

LE BRUIT QUI COURT
Journal bimestriel
d'information municipale de
Saint Germain du Puch.
Tirage : 1100 exemplaires

Élaboration par la
commission d'information
Responsable : Maria BONNEFON

Directeur de la publication :
François TOSI

Conception : Commission
communication

Impression :
IMPRIMERIE BEVATO
46 Allée Robert Boulin
33 500 LIBOURNE

PEFC

ÉDITORIAL

Les élections municipales sont prévues en mars 2026 et la période pré-électorale a débuté le 1er septembre.
Pendant cette durée, et afin de se conformer aux principes légaux et jurisprudentiels et à une information garantissant l'égalité entre les candidats, nous ne publierons pas d'éditoriaux.
Il s'agit de prévenir toute éventuelle mise en cause relative à l'utilisation des moyens de communication communaux à des fins électorales.
En lieux et places, nous vous proposons des extraits de « La petite et grande histoire de Saint Germain du Puch » en relation avec les élections municipales et notre belle commune.*

L'HISTOIRE DU BLASON DE SAINT GERMAIN DU PUCH

« C'est sous la mandature de M. Weber, alors maire de la commune, que Jean – Jacques Lacampagne et l'association héraldique[1] « Vivre » se sont penchés sur l'historique du nom de notre commune.

Comme tout nom propre, toponyme ou patronyme, il convient de se pencher sur le sens ou l'origine du nom. Une commune, grande ou petite, est à la fois un toponyme et un ensemble de patronymes et matronymes.

Le nom de la commune est composé de deux parties :
-Saint Germain : évêque de Paris, né près d'Autun vers 576, enseveli dans l'église Saint Germain des Près
-Du Puch : nom repris par les seigneurs du Grand Puch, famille connue depuis 1330, qualifié de damoiseau.

Le Puch est représenté par deux monts ou puchs à six coupeaux[2]. Le mot Puch a le sens de podium, lieu élevé ; c'est un mot spécifiquement girondin. On trouve également les termes peuch, piesch, puy, pié.

Le chevron est le triangle de l'Entre - Deux - Mers.
Il est tiercé pour configurer la terre, noir et sable et le gueules rouge[3], symbole de richesse et de puissance.
Le château témoigne de nos ancêtres combattants et défenseurs des terres.
La gerbe, c'est cette récolte des 55 hectares qui nous indique le Féret[4] de 1874.
Le raisin ne peut pas être oublié, de même que le château puisque dans notre pays, il y autant de châteaux que de vins.
La représentation retenue est une partition dite « écartelée » à quatre quartiers, une tête de crosse d'or brochant le tout »

1 / héraldique : relatif au blason, étude des blasons.
2 / coupeaux : cimes des collines et monts dans les armoiries. Ce terme sert à indiquer, dans le blasonnement, le nombre d'éléments à utiliser pour la représentation d'un relief.
3 / gueules : émail héraldique de couleur rouge.
4 / statistique générale, topographie, scientifique, administrative, industrielle, commerciale, agricole, historique, archéologique et biographique du département de la Gironde.

**Extraits de « La Petite et Grande Histoire de Saint Germain du Puch » - JC DRESCH et S DEGUEIL,avec l'accord de l'auteur.*

Agenda

9 janvier :
Assemblée générale, Solensemble

10 janvier :
Rentrée littéraire, Bibliothèque

16 janvier :
Vœux de M. le Maire

19 et 24 janvier :
Contes, Bibliothèque

26 janvier :
Sophrologie, Instant Positif

1er février :
Rendez-vous d'Ici Danse

7 février :
Rencontre auteur, Bibliothèque
Soirée de gala, Danse à St Germain

19 et 20 février :
Don du sang, Libourne

24 février :
Don du sang, Créon

PERMANENCES CAUE /ARCHITECTE CONSEIL

Vous avez un projet de construction, de rénovation ou d'extension, les conseillers du CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) peuvent vous renseigner.
Estelle MIRAMON, architecte-conseiller du CAUE de la Gironde, reçoit gratuitement les pétitionnaires, **sur rendez-vous les 3e mercredis du mois** :
- matinée sur Coutras
- après-midi sur Libourne

Pour prendre rendez-vous :
www.cauegironde.com ou par téléphone
au **05 57 55 33 33 (Libourne)** ou **05 57 49 32 04 (Coutras)**

RÉFECTION COURTS DE TENNIS

La réfection des 2 courts de tennis est maintenant terminée. Le coût total s'élève à 256 554 € HT avec un total de subventions de 30%.
L'éclairage led est homologué à la compétition. Aujourd'hui le club compte avec 250 adhérents.

La commune a signé une convention depuis le 1er mai 2025 avec le Tennis Club pour que les saint germanais puissent utiliser les courts :
- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 18h à 22h
- Samedi et Dimanche de 16h à 22h

Une deuxième convention a aussi été signée pour l'utilisation par l'école primaire, avec le prêt de balles et de raquettes par le club :
- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 16h15

DON DU SANG

Sur rendez-vous uniquement :
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Le 19 et 20 février de 15h à 19h, 54 rue Max Linder à Libourne.
Le 24 février de 15h à 19h, 3 rue Montesquieu à Créon.

INSCRIPTION LISTES ÉLECTORALES

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, **vous devez impérativement le faire AVANT le 6 février 2026 en mairie ou en ligne.**

Ce délai est reporté au 5 mars si vous êtes dans l'une des situations suivantes ; jeunes de plus de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

Les procurations doivent être faites en ligne ou en gendarmerie.

FAUNE SAUVAGE

Si vous trouvez un animal sauvage blessé, vous pouvez l'amener chez **DOLCEVÉTO, vétérinaire à Saint Sulpice et Cameyrac,** qui est correspondant de l'association de protection des animaux sauvages. **Contact : 05.56.30.87.91**
Centre de soins LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) Aquitaine : domaine de Certes - Graveyron - Audenge **Contact : 05.56.91.33.81**

SERVICE CIMETIÈRE

Vous pouvez désormais communiquer avec ce service à l'adresse suivante :
cimetiere@mairie-stgermaindupuch.fr.
Le service cimetière reçoit uniquement **sur rendez-vous.**

MENUS RESTAURANT SCOLAIRE

Retrouvez TOUS les menus sur le lien suivant :
sites.google.com/api-restauration.com/saint-germain-du-puch

CCAS : SORTIE SÉNIORS

Samedi 25 octobre, le CCAS offrait aux seniors de la commune une sortie au Château des Milandes en Dordogne, le château de Joséphine Baker.
Au programme ; voyage dans un bus de tourisme, visite du château et de son parc, déjeuner gastronomique et spectacle de rapaces.
Cette journée, comme toutes celles que nous organisons pour les seniors de la commune, est l'occasion de créer du lien, de sortir de son quotidien, de mettre un peu de fantaisie. Une nouvelle sortie sera proposée en début d'année, toujours dans le même esprit.

CCAS : NOËL DES ENFANTS

Quelle fin d'année festive aux écoles !

Mardi 16 décembre, la Mairie et le CCAS ont offert aux enfants des écoles maternelle et élémentaire une journée placée sous le signe de Noël.
Spectacles à la salle des fêtes par la compagnie "Soleil Nuit" sur le temps scolaire, goûter avec pop-corn et barbe à papa (chocolat chaud offert par le comité des fêtes), jeux surdimensionnés en bois, feu d'artifice. Jeudi 18, c'était le déjeuner de fête et vendredi 19 le goûter de Noël au restaurant scolaire pour les élèves des 9 classes.
Chaque année la mairie offre aux enfants de maternelle un joli livre, choisi par les enseignants, pour éveiller au goût de la lecture.
Après ces 3 journées festives, direction les vacances de fin d'année.

CCAS : PANIERS GOURMANDS POUR NOS SÉNIORS

Comme le veut la tradition pour les fêtes de fin d'année, de jolis paniers garnis de gourmandises ont été offerts à nos aînés de plus de 80 ans, directement à leur domicile. (Si par accident, vous n'avez pas eu le vôtre, il est certain qu'il doit vous attendre en mairie, n'hésitez pas à venir le chercher aux horaires d' ouverture).
Pour cette nouvelle année, les membres du CCAS ne manqueront pas de créer de nouvelles occasions de se retrouver.

LEGS DE M. Henri AUVRAY

M. Auvray Henri, ancien adjoint décédé en mai 2025 à l'âge de 100 ans et son épouse Mme Auvray Thérèse, bénévole à la bibliothèque durant de nombreuses années, ont souhaité léguer à la commune les 15 volumes d'une des premières éditions numérotées des « lettres, notes et carnets » du Général de Gaulle (exécutés par les services techniques de la librairie Plon, reliure enrichie d'une médaille gravée par Albert de Jaeger, grand prix de Rome). Ils seront consultables à la bibliothèque.

Nous adressons nos plus vifs remerciements à la famille Auvray pour ce legs.

NOUVEAUX HORAIRES DE LA PHARMACIE

DU LUNDI AU VENDREDI :
8h30 / 12h45 et 13h45 / 19h30
SAMEDI :
8h30 / 18h30 (journée continue)

DISCOURS DE PRÉSENTATION DE M. TOSI POUR L'OUVERTURE DE LA 3ème ÉDITION DU FESTIVAL D'AUTOMNE

« C'est une joie profonde d'ouvrir aujourd'hui cette 3ème édition du Festival de théâtre ici dans notre commune, ou le jeu et la lumière vont de nouveau faire vibrer nos vies et nos cœurs.
Le théâtre est un des plus anciens compagnons de l'humanité. Depuis les tragédies grecques jusqu'au théâtre d'aujourd'hui. Depuis les planches de Racine, Molière, Pirandello, Ionesco en passant par le théâtre d'Albert Camus qui fut non seulement un grand écrivain mais aussi un homme de théâtre.
« Le théâtre est l'école de la passion et de la vérité ». Pour lui, j'ose dire pour moi, il ne s'agit pas seulement d'un divertissement mais d'un acte de résistance – résistance à l'absurde, au mensonge, résistance à l'injustice, à l'indifférence. C'est là sans doute la grandeur du théâtre : il unit la beauté et la lucidité. Il nous rappelle comme l'écrivait encore Camus : « la vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent ».
Que ce festival soit un moment de respiration et de sens, une fête du vivant, une parenthèse ou l'on puisse rire, réfléchir, s'émouvoir et surtout se retrouver.
Merci à vous les artistes, aux techniciens, aux bénévoles, à l'équipe municipale qui s'est encore une fois donnée sans compter, aux partenaires, à la compagnie de théâtre « Saint Germain en scène », et en particulier à notre metteur en scène, organisateur et « père » de ce Festival : Jean-Philippe Cros. Merci à vous spectateurs qui donnez vie à ce dialogue essentiel entre la scène et le monde.
Vive le théâtre, vive le Festival, vive Saint Germain du Puch et toutes les communes ici représentées. »

Nous sommes fiers de vous annoncer que le public est de plus en plus nombreux au fil des ans et a réuni cette année plus de 700 personnes.

BIBLIOTHÈQUE

Horaires :
Lundi : 9h-12h /16h-18h
Mardi : 16h-18h
Mercredi : 15h-18h
Jeudi : 16h-18h
Samedi : 10h30-12h30

Contact :
05.57.24.51.19

L'école JING SUI est ouverte depuis 2009 sur Saint Germain du Puch. Elle a pour vocation à enseigner les arts du courant de SHAOLIN.

A ce titre, notre école promulgue le style dit externe de la boxe de SHAOLIN qui est un kungfu du centre de la Chine datant de 527 après JC.

Elle enseigne aussi la partie interne de cet art que l'on appelle QI GONG et faisant intégralement partie de la culture chinoise.
L'âge n'est pas un frein à la pratique. Il n'y a pas de performance à atteindre, seul compte l'intention de sa recherche.
Contact : 06.63.86.75.32

Date de transmission du Bruit qui court

Nous vous rappelons que vous pouvez soumettre vos articles jusqu'au 5 février 2026 :
communication@mairie-stgermaindupuch.fr
ou remise d'article à l'accueil de la mairie.
Au-delà de cette date, l'information ne sera pas diffusée.

L'association SOLENSEMBLE vous présente ses **meilleurs vœux pour l'année 2026** et vous informe de la tenue de son **assemblée générale le 9 janvier à 18h30 à la salle Arieu.**

L'ensemble des adhérents de **l'Association « DANSES À ST GERMAIN »**, autour des membres du Bureau, présentent leurs **meilleurs vœux à tous les St Germanais pour cette Année 2026 !** La santé et le bonheur pour tous, ainsi que le plaisir de vous rencontrer lors de nos animations en musique et dansantes.

Après le passage en 2026 par la nuit de la St Sylvestre, les jambes un peu fatiguées d'avoir dansé jusqu'à une heure avancée de la nuit, nous avons hâte de vous retrouver pour la prochaine soirée, qui sera **notre traditionnelle « Soirée de Gala ».** Elle aura lieu le **samedi 7 février 2026.** Pour cette 18ème édition, nous vous accueillerons avec plaisir pour partager l'ambiance légendaire de cette soirée. Cette année sera sous le signe des « Années 60 ». Musiques, saynètes, danses et le repas du traiteur ne trahiront pas l'ambiance festive et la convivialité de cette soirée. Attention : Nombre de places limité.

Le bureau vous réserve le meilleur accueil pour tous les renseignements que vous souhaitez obtenir. Il suffit d'appeler un des contacts ci-dessous.
Dominique : 06 71 26 36 73 | Nicole : 06 61 71 55 48
Patrick : 06 76 63 69 15

LOU BOUN BIN

Sauvons le club du troisième âge !!

Nous l'avons entendu dire que Saint Germain c'est spécial, notre club du troisième âge Lou Boun Bin est en train de mourir.
En 1978 nous étions plus de 120 inscrits. Aujourd'hui nous sommes à peine 40 adhérents. Hum … bien sûr c'était nouveau et les retraites c'était autre chose aussi (il n'y avait pas grand-chose à la télé ni toutes ses animations actuelles …).
Les nouvelles recrues ont peur de voir l'association s'éteindre et ce malgré les relances, une enquête et un mot lors du repas des anciens offert par la municipalité. Sur les 375 invitations lancées pour ce banquet, seuls 14 personnes sont venues s'inscrire au club.
Cela n'intéresse plus personne. Il est certain que l'âge n'aide pas au déplacement et d'autres ont peur de s'ennuyer. Certains préfèrent s'orienter vers les clubs des communes voisines, d'autres ont une retraite dite « active » et n'ont pas le temps de s'investir dans le monde associatif …
Mais pour nos adhérents, il leur tarde le mardi pour venir passer un bon moment.
Malgré la démission, pour raisons de santé de notre président Éric Guillard (successeur de Max Chabrerie après son décès) et qui restera cependant adhérent, nous continuerons de proposer des lotos et la belote pour pouvoir se retrouver et passer un bon moment tous ensemble.

Sans vouloir révolutionner le monde, nous sommes preneurs de toute nouvelle idée pour nous renouveler, dynamiser et attirer de nouveaux adhérents. Alors si vous en avez, **venez pousser la porte de la salle Arieu le mardi après-midi (1 semaine sur 2) !!**
Nous vous souhaitons à tous une très bonne année 2026, en espérant vous voir arriver **dès le 6 janvier.**

Instant Positif vous souhaite une douce et lumineuse année 2026

En cette nouvelle année, l'association Instant Positif vous souhaite **douceur, équilibre et sérénité**. Que 2026 soit l'occasion de prendre soin de vous, de respirer pleinement et de cultiver le calme intérieur grâce à la sophrologie et à la méditation.

Nous vous invitons à partager deux rendez-vous de détente et de présence à soi les lundis à 19h00 au 4 Chemin de Ricard, 33750 St Germain du Puch :

- Le 26 janvier 2026
- Le 09 mars 2026

Ces séances de sophroméditation, ouvertes à toutes et tous de 15 à 99 ans, sont l'occasion de déposer le stress, respirer plus librement et retrouver un espace intérieur apaisé, dans une ambiance simple, douce et accessible.

RENSEIGNEMENTS ET RESERVATION OBLIGATOIRE : 06 30 99 04 34
SITE : INSTANTPOSITI.FR

Venez découvrir le **VOVINAM VIÊT VO DAO !**

Le dojo de Saint-Germain-du-Puch vous ouvre ses portes **chaque samedi après-midi de 14h30 à 16h30.**

Tél : 06 11 87 46 02

3 séances d'essai gratuites pour découvrir cet art martial vietnamien complet, alliant technique, souplesse, et maîtrise de soi. Que vous soyez **débutant ou déjà pratiquant**, venez partager un moment d'énergie, de respect et de convivialité !

VOVINAM VIÊT VÕ ĐẠO SAINT-GERMAIN DU PUCH

CONCERT AERO
12 octobre

OCTOBRE ROSE
24, 25 et 26 octobre

COMMÉMORATION ARMISTICE
11 novembre

FESTIVAL D'AUTOMNE
14 au 23 novembre

ATELIERS DE NOËL BIBLIOTHÈQUE
29 novembre

CHORALE DE L'ÉCOLE MATERNELLE AUX AÎNÉS
4 octobre

COMMÉMORATION EN L'HONNEUR DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGÉRIE, DU MAROC ET DE TUNISIE
5 décembre

RÉPONSE AU DROIT D'EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION N°406 « Á PROPOS DU PRESBYTÈRE »

Toute critique est légitime … encore faut-il qu'elle soit intellectuellement honnête … Le projet de transformation du presbytère (inoccupé depuis une petite dizaine d'années) en 4 logements remonte à 2021.
Le coût des travaux s'élève alors à 410 000 euros HT (PV Conseil municipal décembre 2021) plus honoraires architecte (choisi à l'unanimité par la commission d'appel d'offres). Il était prévu de faire face au montant de ces travaux, outre les fonds propres de la commune, à l'aide d'une subvention DSIL, subvention de Dotation de Soutien à l'Investissement Local, (dont tous les critères étaient remplis) de 150 000 euros, et par un emprunt pour le solde sur une durée de 12 ans. Le remboursement de cet emprunt étant -très largement – couvert par les loyers à percevoir même estimés à une somme très raisonnable (loyers « à coût maîtrisé »). Or, non seulement les subventions DSIL, sollicitées en 2022, 2023, 2024 et 2025 ont été réduites régulièrement à l'échelle de la sous - préfecture pour finalement disparaître en 2025 … mais la crise énergétique a considérablement élevé le coût du projet (ré-évalué à plus de 700 000 euros HT en 2024). Il aurait donc été parfaitement déraisonnable de poursuivre un projet qui aurait déséquilibré les finances de la commune. C'est donc – le conseiller d'opposition ne l'ignore pas puisqu'évoqué régulièrement en conseil municipal et qu'il fait parti de la commission des finances – pour des motifs imprévisibles que ce projet ambitieux, social, réaliste et de l'intérêt de la commune n'a pu être mené à bien. Et que la décision a été prise (à l'unanimité du conseil) de mettre en vente ce presbytère auquel tout le monde était pourtant attaché. La critique développée dans le dernier BQC est donc purement démagogique … pour être modéré. Elle s'inscrit dans le prolongement des démarches, incongrues, effectuées auprès d'un certain nombre d'adjoints et conseillers de la liste majoritaire, pour les inviter à rejoindre la future liste de l'intéressé, du dévoiement des chiffres de la vidéoprotection qui a même donné lieu à une procédure engagée contre la commune devant le tribunal administratif, et des attaques contre le maire qui « s'entêterait » régulièrement ! (Verbe repris dans le dernier « droit d'expression »)
« *La critique souvent n'est pas une science …c'est un métier* » disait La Bruyère.

ANNONCES

DROIT D'EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

ENSEMBLE pour le VILLAGE

BUDGET COMMUNAL

Depuis plusieurs semaines, vous êtes nombreux à nous demander quel est le budget de la commune. Faute de communication pédagogique de la majorité sur ces questions, nous vous proposons une infographie représentant le budget moyen des 5 dernières années.
La mandature qui s'achève a vu notre commune se désendetter et produire un excédent budgétaire… au détriment des investissements nécessaires pour adapter notre commune aux évolutions démographiques (centre de loisirs, aménagement du bourg, cheminement doux, transports...) !

B.Fontan, S.Roger, JC.Bore

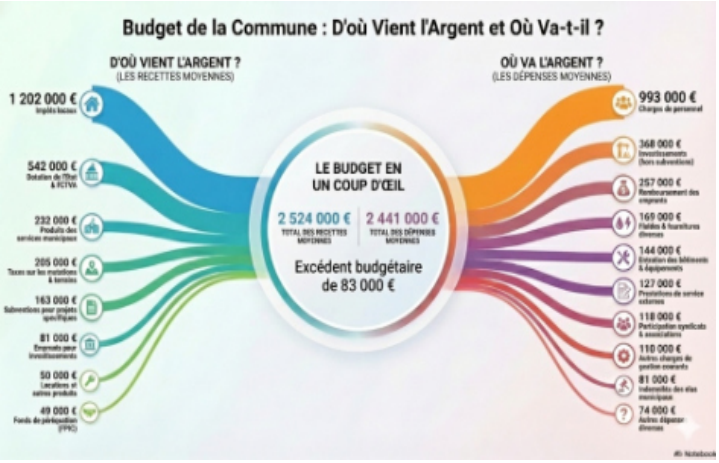

N'hésitez pas à nous joindre par courriel, sur les réseaux sociaux, à nous venir nous trouver dans la rue ou lors des manifestations dans le village. Pour nous contacter ***ensemblesaintgermain@gmail.com***

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-27-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) et tel que spécifié dans le règlement intérieur adopté par la mairie les opposants n'appartenant pas à la liste gagnante ont le droit de parole sur le journal de la commune.

ANNONCES

LAETI BEAUTY, votre institut de beauté situé au 13 ruelle de la Souleyre 33750 Saint Germain du Puch.

Un lieu cocooning où vous pouvez vous détendre et sublimer votre beauté.
Je suis là pour vous accueillir et prendre soin de vous.
À l'approche de la Saint Valentin pensez aux bons cadeaux.

Réservation sur **Planity** ou par téléphone au **06.47.37.25.16**
Je vous souhaite une belle année 2026.

DON

2 vélos enfants (3/6 ans) ; un rose ; un VTT ; avec petites roues. **Contact : 06.70.33.47.84.**

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

Mathilde MARET et Axel BISSON le 6 septembre 2025.

Élise LECOMTE et Denis TESSIER le 4 octobre 2025.

Toutes nos félicitations aux jeunes époux.

DÉCÈS

Marie-Pierre LAFFON née LOPEZ le 4 octobre 2025.

Simone LAFON le 10 novembre 2025.

Toutes nos condoléances aux familles

NUMÉROS UTILES

CENTRE ANTI-POISON : 05 56 96 40 80

EDF DÉPANNAGE : 09 726 750 33

GENDARMERIE : 05 57 50 82 00 ou **17**

MAISON MÉDICALE DE GARDE : 05 57 55 34 34

12 rue de la Marne, Libourne à partir de 20h

(entrée par les urgences de l'hôpital)

POMPES FUNÈBRES MAGRET :

05 57 55 29 93 ou **06 50 55 24 38**

POMPIERS : 18

URGENCE SÉCURITÉ GAZ : 0 800 47 33 33

SAMU : 15

PHARMACIE DE GARDE : 3237

INFIRMIERS BONALGUE : 05 57 24 01 60

ALLO INFIRMIÈRES : 05 57 74 12 99

MÉDECINS ET DENTISTES DE GARDE

Le samedi à partir de 12h, les dimanches et jours fériés : le **15** depuis un poste fixe et le **112** depuis un portable.

SERVICE PAROISSIAL

Maison paroissiale : 3 rue Montaigne, 33750 Saint Quentin de Baron

Relais : Jean-Paul GIRARDEAU au 09 60 51 36 83 ou 06 75 90 58 62

Secrétariat : mardi 9h/12h, mercredi 9h/12h et 13//17h.

Permanence : lundi et jeudi 14h/17h, vendredi 9h/12h.

paroisse.saintquentin@gmail.com

RÉPONSE AU DROIT D'EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION « À PROPOS DU BUDGET COMMUNAL »

M. Fontan a adressé une « infographie représentant le budget moyen des 5 dernières années ». Il prétend que « l'excédent budgétaire … (s'est effectué) au détriment des investissements ». C'est à croire que M. Fontan qui est membre de la commission finances et qui fréquente pourtant le conseil municipal avec assiduité a été distrait au moment du vote du budget. Les investissements de la commune, selon les chiffres du Trésor Public, ont été « en moyenne de 400 000 €/ an » ; en 2025 ils vont s'élever à un chiffre encore supérieur de 800 000 €. Soit près de 3 000 000€ pendant la mandature.